

## QUELLES PISTES POUR 2024 ?

Histoire de terminer l'année en grande pompe, Bercy a réuni son plus haut conclave le 7/12, sous la présidence de la Secrétaire Générale du Ministère. En plus de quelques points précis, détaillés un peu plus loin, la réunion fut l'occasion d'évoquer des thèmes qui vont nous occuper - et parfois nous préoccuper - en 2024 et dans l'avenir en général.

### Bercy demain...

**Pour le ministère, en matière budgétaire nous avons « changé de paradigme » (tournure souvent un peu mystérieuse ...) sur la forme et le fond.**

Sur la forme, le budget nous avait été présenté presque avec les mêmes égards que ceux réservés aux parlementaires. À ceci près que ces derniers ont droit au ministre en chair et en os, alors que les fédérations ministérielles avaient dû se contenter d'un clip, pour raison de concomitance du moment de présentation...

Sur le fond, qui est plus important, c'est pour 2024 et 2025 à priori, l'arrêt du ratiboisage de Bercy. Dit plus élégamment, nous bénéficions de « la préservation des crédits de fonctionnement, dans un contexte global de responsabilité budgétaire. ».

La secrétaire générale nous rejoint (son formulaire d'adhésion l'attend ...) sur le fait de mettre l'agent.e au centre des discussions et d'ouvrir une réflexion sur le sens du travail. Autre point d'accord : elle précise que le ministère doit s'investir sur trois axes :

- ✓ les missions,
- ✓ l'environnement de l'agent.e,
- ✓ l'action sociale.

Elle souhaite également travailler sur la « marque employeur » (le premier qui dit « cela va être du low cost ? » a perdu ...). Si Solidaires Finances a un peu de mal avec ce vocable, nous distinguons néanmoins bien les thématiques qui sont derrière, autour l'attractivité notamment.

Elle estime aussi que le ministère doit constituer un cadre clair pour les directions, principe que Solidaires Finances partage largement, surtout s'il permet de faire pièce à certaines initiatives directionnelles ou locales ...

Elle ne cache pas vraiment que le ministère a certaines ambitions en matière de politique immobilière. La phrase type est « adapter nos locaux aux usages ». Ce qui est habile par rapport aux déclarations des deux ministres sur ce sujet. Mais, oui, cela va bien se traduire par « économies en vue ! » pour les directions et « dégradation des conditions de travail » pour les collègues

Sur un chapitre d'importance, à savoir la « transhumance » des missions fiscales de la Douane vers la DGFIP, il est signifié que ce « mouvement tectonique » s'arrêtera après le transfert de taxe énergétique (TICPE) en 2025. Et, cerise sur le gâteau, qu'un bilan de ces transferts sera – enfin ! – fait devant les fédérations ministérielles.

### Du côté de Solidaires Finances ...

Pour **Solidaires Finances**, on ne va pas nier que le PLF 2024 ne comporte pas de purge massive comme toutes les éditions qui l'ont précédé. À noter toutefois que la DGFIP demeure fléchée à la baisse pour 2024. Et, surtout, il faut analyser l'état des services, où l'on voit quand même de méchants trous un

petit peu partout ! À notre sens, eu égard à ce constat, le mot de créations d'emploi ne devrait pas être un tabou, bien au contraire. Même chose pour les laboratoires du SCL, qui portent à eux seuls l'ensemble des baisses d'effectifs du périmètre administration centrale (- 4 ETPT).

.../...



**Solidaires Finances** s'interroge aussi sur le « changement de paradigme » évoqué plus haut : est-ce un grand virage ? ... ou une simple pause avant que ce fichu tropisme destructeur ne reprenne notre ministère, notamment du côté de la DGFiP, grâce au culte de la révolution informatique ?

**S'agissant du devenir des missions**, pour **Solidaires Finances**, il est clair qu'aucune administration n'a vocation à en dépecer une autre. S'il fallait le rappeler, voilà, c'est fait. Mais, même à l'intérieur d'une direction, déshabiller Paul pour remettre quelques haillons sur le dos de Pierre ne constitue pas franchement une politique de haut vol...

**Sur le transfert de fiscalités**, nous observons que la TICPE demeure un morceau énorme, interrogeant l'avenir (au moins fiscal) de la DGDDI et constituant un défi pour une DGFiP qui a déjà tant subi. Pour mémoire, la TICPE, c'est plusieurs dizaines de milliards d'euros par an.

**Quant à l'évolution à terme**, **Solidaires Finances** a quand même du mal à croire que tout ceci va s'arrêter et que personne ne sera tenté, une fois la mécanique infernale bien lancée (c'est déjà le cas), d'aller jusqu'au bout de la course. En fait, pour la Douane, il reste notamment les contributions indirectes. On ne fera l'injure à personne de rappeler que, jusqu'en 1993, elles relevaient de la DGI, intégrée ensuite dans la DGFiP. Mais y aura-t-il là un motif, pour

l'administration, à ne pas revenir sur cette réforme ou, au contraire, à opérer un « retour aux sources » ? **Solidaires Finances** n'est pas sûr que la réponse d'aujourd'hui soit pérenne dans le moyen et le long terme.

**Sur l'immobilier**, on veut bien entendre la tonalité qui se veut rassurante. Mais il n'en demeure pas moins que l'on a toutes et tous entendu la commande politique, qui va évidemment s'imposer à l'administration. Certes, si le duo flex office/open space ne concernera pas tout le monde, il y aura à l'évidence une part non négligeable des agent.es qui vont en goûter les délices !

En fine analyse de notre chère administration, et succombant à l'esprit de Noël, nous allons distribuer quelques douceurs (si ! Si!). La période écoulée a un peu marqué le retour en force du secrétariat général. Et on peut le dire franchement, pour **Solidaires Finances**, c'est manifestement un plus pour le ministère. Surtout face à l'envie d'arasement /nivellement par le bas, qui caractérise la marche vers un interministériel forcené.

Entre ministère/secrétariat général et directions, on peut même dire qu'il y a un dialogue social plus « productif » du côté du premier nommé. Certains feraient même bien d'en prendre de la graine (contre rémunération, on balance le nom des directions concernées...).

## Autres sujets évoqués

### Bercy, nouveau puissant bras armé de la justice ?

**Le CSAM s'est penché sur la naissance de l'Office National Anti-Fraude (ONAF). Ce dernier n'est pas une pure nouveauté. En effet, il prend la suite du Service d'Enquêtes Judiciaires des Finances (SEJF), lui-même continuateur du Service National de Douane Judiciaire (SNDJ). C'est à l'horizon 2000 que l'affaire a commencé.**

Cela faisait un moment que la Douane lorgnait du côté des pouvoirs judiciaires, pour pouvoir pousser les feux de ses investigations de ce côté-là. Un service dédié a ensuite été créé. Puis, en 2019, une composante DGFiP a été ajoutée, pour créer le SEJF, service ministériel, placé sous l'autorité conjointe DGFiP/DGDDI.

Ce service instruit plusieurs centaines de dossiers judiciaires chaque année, à la pleine satisfaction des magistrats qui les lui confient. Dès la création du service, il avait été décidé de confier les rênes du service à un magistrat, ce qui était novateur.

Dorénavant, avec l'ONAF, l'ambition est d'avoir un vrai rôle de chef de file judiciaire dans les domaines qui concernent les Finances. Jusqu'à

présent, cette prérogative de « leader » était une chasse (jalousement) gardée du ministère de l'Intérieur.

Et pour les agent.es du service, cela change quoi ? Et bien rien ou si peu. Or, c'est justement cela le problème. On attaque cette réforme avec des grandes ambitions et aucun moyen spécifique. Sachant que, même à l'heure actuelle, la partie DGFiP du service souffre d'une faiblesse chronique. On nous promet sur trois ans (la formation qualifiante dure plus d'une demie-année) un doublement de l'effectif « fiscal » pour passer de 40 à 80 limiers. Or, à ce jour, on ne dénombre que 27 enquêteurs/rices.

À notre sens, il faut impérativement qu'une vraie feuille de route soit élaborée, avec l'apport de moyens en conséquence. Or, nous n'avons ni l'une, ni les autres.

L'affaire s'inscrit aussi dans la volée de mesures du plan anti-fraude de notre ex-ministre parti s'occuper du niveau des chères petites têtes blondes (ou autres). Il avait très bon sur ce coup-là ... surtout dans la communication !

Mais, pour les avancées concrètes, il y avait loin de la coupe aux lèvres. Or, on voit que ce sont surtout les organigrammes qui bougent, bien plus que les moyens réels.

Le phénomène est assez irritant. Il ravale un peu l'action publique à des coups de « com » et du « vous allez voir ce que vous allez voir ! ». Ce qu'on voit, c'est surtout l'art du paraître en fait.

Dès lors, pour l'ensemble de ces raisons, si nous continuons à appuyer le principe de la démarche, qui est une sorte de consécration du rôle judiciaire des Finances, **Solidaires Finances** a émis un vote négatif. Un plus grand rôle sans moyens supplémentaires n'est pas un principe d'État

auquel nous pouvons souscrire. Le fait de ne pas faire coïncider un tant soit peu les annonces vibrionnantes et des moyens qui devraient logiquement suivre, a même un petit côté chiffon rouge, presque malhabile, en tout cas malvenu.

Sur le sujet global de la lutte contre la fraude, nous rappelons aussi que tout ne peut se résumer à l'un ou l'autre service d'exception. C'est d'une structure d'ensemble dont l'État a besoin, avec des moyens pour tous les niveaux concernés, depuis les services en première ligne, jusqu'aux contrôles et, enfin, au recours à la voie judiciaire. L'arbre ne peut pas cacher la forêt. En tout cas, pas longtemps.

## JOP 2024 : la médaille de l'organisation, ce n'est pas gagné ...

**L'astuce est certes un peu facile. Mais le point JOP 2024 nous pousse plutôt à être dans ce registre. En effet, on ne peut pas dire que l'on avance beaucoup sur les impacts précis, en termes de fonctionnement des services et donc du sort réservé aux agent.es. Même le bornage de la période (début ? fin ?) n'est pas évident.**

Une concertation entre le secrétariat général et la préfecture de police va avoir lieu pour espérer y voir un peu plus clair, au niveau des impacts géographiques précis et des mesures d'ordre public.

Il y a une journée noire à déjà inclure dans l'agenda, c'est celle de la cérémonie d'ouverture (26 juillet), avec un premier galop d'essai (répétition course cycliste le 24 juillet).

Il y aura des limitations du nombre d'agent.es sur certains sites, des possibilités de télétravail 5 jours sur 5 (mais pas en mesure d'office). Le ministère lui-même restera toujours accessible, sauf en voiture...

**Pour la Douane**, qui sera spécialement engagée (unités de la surveillance), le comptage des agent.es impacté.es est tombé à 4 800 agent.es (contre 7 000 lors de la dernière réunion), mais cela va sûrement à nouveau augmenter un peu. Il a été demandé à la DGDDI d'identifier les agent.es à contrainte familiale lourde. En cas de recours à un logement supplémentaire, ce dernier sera pris en charge par l'administration.

Pour les limitations de congé, consigne serait donnée de délivrer au moins deux semaines de congé durant l'été.

**Côté DGCCRF**, c'est beaucoup plus compliqué en raison de la tutelle hiérarchique exercée par les préfets : gel des congés sans même que les missions à effectuer ne soient définies ! **Solidaires Finances** a demandé une intervention de Bercy pour obtenir un cadrage interministériel plus à même de garantir les droits des collègues...

**Pour les places en colonies**, la question d'une priorité des agent.es des douanes avait été évoquée.

La secrétaire générale a indiqué que c'était un abus de langage. La bonne version est la suivante : les enfants des agent.es des Douanes engagés pour les jeux seront accueillis quoiqu'il arrive. Mais cela ne nuire à l'attribution normale des places de colonies.

**Enfin, il y a la compensation financière.** À ce jour, il n'y a que le dispositif interministériel qui prévoit un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Mais le principe est de donner un montant inférieur et de le faire varier selon la nature de la contrainte pour l'agent.e.

Au sens de **Solidaires Finances**, c'est insuffisant et cela ne vaut pas solde de tout compte. Il y a un principe : si l'administration demande quelque chose de spécifique à ses agent.es, qu'elle y mette les moyens et elle trouvera des volontaires. À défaut, ce sera beaucoup plus compliqué et un mouvement de grogne n'est pas à exclure.

Au final, pour une partie non négligeable des agent.es qui vont être impactés, la connotation de cet événement tend à devenir pour le moins négative. C'est un indéniable élément à prendre en compte dans la préparation de cette période, pour essayer de rectifier le tir.

Au passage...

**Du côté de certaines autorités gouvernementales**, on a entendu des cris d'orfraie lorsqu'il a été question des transports parisiens qui ne seront pas prêts à l'échéance. C'est presque le registre de la haute trahison. Pour **Solidaires Finances**, voilà le genre de sortie qui montre bien à quel point nos élites politiques peuvent être parfois à des années lumière du quotidien des citoyens. Nous les invitons à laisser un peu au garage les véhicules à macaron tricolore et à s'engouffrer dans un métro ou un RER. Et on en reparlera de ces transports qui seront prêts pour « transporter le monde ». Pour **Solidaires Finances**, amener un agent.e à son boulot dans des conditions pas trop indécentes, ce ne serait déjà pas si mal !

## Recrutement du corps des ingénieurs de l'industrie et des mines

Le recrutement concerné sera modifié par décret sur plusieurs points.

L'élément majeur est la structuration du recrutement. À ce jour, le texte prévoit au moins 45 % d'emplois au concours externe sur titres, au moins 30 % au concours externe d'élèves ingénieurs et au moins 10 % pour le concours interne. Dans une nouvelle mouture valable sur la période 2024-2027, ces proportions passent respectivement à 65,5 et 5 %. Par ailleurs,

la proportion de places minimale de places réservées à l'examen professionnel et au choix passe de « minimum un cinquième » à « minimum un dixième ».

Le tout porte un vilain coup aux chances de promotion interne.

En conséquence, **Solidaires Finances** a voté négativement.

## Autres points prévus à l'ordre du jour

Le plan de qualification ministériel et le rapport social unique ont été reportés faute de temps durant la séance.

### Joyeux Noël pour les agent.es d'accueil ?

**Au ministère et sur d'autres sites, les visiteur.ses sont accueilli.es par des personnels qui ne relèvent pas de l'État, mais sont employé.es par une société privée.**

Or, il s'avère que les salarié.es concerné.es ont appris récemment leur licenciement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (!). Sympa pour des étrennes...

L'employeur est certes une société privée (ce qu'on peut regretter). Mais l'affaire se passe quand même dans nos propres locaux et les plus emblématiques de surcroît !

Le secrétariat général a indiqué qu'il n'avait pas prise sur les décisions d'un employeur privé à l'égard de ses salarié.es, mais qu'il allait se pencher sur cette situation que **Solidaires Finances** juge pour le moins inattendue et, au fond, parfaitement inadmissible.

